

LES EMPRUNTS DU GREC À L'ÉGYP TIEN

SOMMAIRE. — *Nous dressons tout d'abord un inventaire des emprunts du grec à l'égyptien en respectant les différents niveaux de langue en fonction de leur acclimatation dans la langue emprunteuse (emprunts parfaitement assimilés, pérégrinismes et termes du grec d'Égypte et de la Septante). On constate, dans un second temps, par une analyse des motivations et des modalités (processus d'introduction et d'adaptation) de ces emprunts, entre autres, le conservatisme du grec qui n'a recours à des mots étrangers que pressé par la nécessité, ainsi que la concordance entre les résultats de cette étude et les données historiques et littéraires.*

Si le rôle qu'a exercé l'Égypte dans l'inconscient collectif des Grecs a été depuis longtemps souligné, si les relations entre ces deux peuples ont fait l'objet de recherches, l'influence de l'Égypte sur la Grèce n'a été que trop succinctement étudiée à travers le prisme révélateur du langage. Le passage de mots d'une langue dans une autre est pourtant un signe objectif d'une relation privilégiée et subjective¹.

1. La bibliographie (à laquelle nous renverrons de façon abrégée) est non seulement réduite mais, pour une part, vieillie :

P.-E. JABLONSKY, *Opuscula*, I (édité avec supplément par Te Water, Leyde 1804).

A. WIEDEMANN, *Sammlung altägyptischer Wörter, welche von klassischen Autoren umschrieben oder übersetzt worden sind*, Leipzig 1883.

A. ERMAN, «Aegyptische Lehnworte in Griechischen», *Beiträge zur Kunde der indo-germanischen Sprachen*, 7 (1883), p. 336-8.

W. SPIEGELBERG, «Aegyptische Lehnworte in der älteren griechischen Sprache», *KZ* 41 (1907), p. 127-132.

G. NENCIONI, «Innovazioni africane nel lessico latino», *SIFC* 16 (1939), p. 8-23.

B. HEMMERDINGER, «Noms communs grecs d'origine égyptienne», *Glotta*, 46 (1968), p. ~~247-254~~. 238-247

A. G. MAC GREADY, «Egyptian Words in the Greek Vocabulary», *ibid.*, p. ~~238~~ 247. 247-254

R. H. PIERCE, «Egyptian loan-words in ancient Greek», *Symbolae Osloenses*, 46 (1971), p. 96-107.

Faut-il citer l'ouvrage en russe de P. V. Ernštedt, *Mots d'emprunt égyptiens*

Nous nous proposons d'étudier ici les emprunts de noms communs grecs à la langue égyptienne. La langue de départ est bien évidemment l'égyptien proprement dit, parlé à l'époque pharaonique, incluant le démotique (dém.), mais aussi le copte².

Nous avons résolument écarté, outre les hypothèses indémontrables, toutes les transcriptions de noms de plante livrées par Dioscoride et le botaniste Apulée, pour lesquelles il est souvent impossible de trouver un correspondant satisfaisant, ainsi que certaines étymologies fausses qui persistent encore aujourd'hui³.

I. INVENTAIRE

1. Emprunts certains.

Le critère de classification en fonction du plus ou moins grand degré de pénétration dans la langue nous a semblé, dans un premier temps, le plus pertinent. Apparaissent ainsi différents groupes d'acclimatation. Le premier (A) englobe les emprunts parfaitement assimilés par le grec, bénéficiant donc d'une totale adaptation morphologique (suffixe hellénisant) et d'une capacité à produire dérivés et composés. Le second groupe (B) rassemble les « mots-transcriptions » ou pérégrinismes (all. *Fremdwörter* par opposition aux *Lehnwörter*). Ce sont des vocables sentis comme étrangers, le plus souvent des transpositions sans aucune vivacité dans la langue emprunteuse, rares, non-productifs, souvent indéclinables et soulignés dans les textes par certaines expressions comme καλεῖται παρ' Αἰγυπτίοις. Le troisième groupe (C) rassemble les emprunts bien intégrés dans le grec parlé en Égypte à partir de la période ptolémaïque. Implantés

au grec, Moscou 1953, illustrant le « pan-égyptianisme » fantaisiste dans tout son excès ?

Enfin, je tiens à remercier de leurs conseils M. Olivier Masson, à l'origine de cette recherche et M. Laurent Dubois, ainsi que M. Jean Yoyotte qui a contrôlé et enrichi l'information égyptologique de cet article.

2. Pour l'égyptien, nous renvoyons à Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, 1926-1971 (= *Wb*). Pour le démotique, à W. Erichsen, *Demotisches Glossar*, 1954 (= *E*). Pour le copte, à Crum, *Coptic Dictionary*, Oxford 1939 et à W. Vycichl, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, 1983. Pour la phonétique égyptienne, à J. Vergote, *Phonétique historique de l'égyptien*, Louvain 1945. Nous utilisons les abréviations suivantes pour les dialectes coptes : B = Bohaïrique, A = Akhmîmique, S = Saïdique, F = Fayoumique. Les abréviations des papyrus sont celles du *LSJ*.

3. Entre autres, à propos des termes ἀλάβαστος, βύσσος, ζῦθος, κώνωψ, νέρτος, ξίφος, συρμαία, σφίγξ, pour ne citer que les plus récentes et les plus tenaces.

au milieu d'une civilisation étrangère, en confrontation avec des réalités non-helléniques, les Grecs ont dû avoir recours à des mots qui, s'ils constituent des transcriptions, n'en sont pas moins bien vivants et productifs. Il faut y ajouter certains termes utilisés dans la *Septante*, qui fut rédigée en Égypte.

A. *Mots assimilés par le grec.*

1. βᾶρις, -ιδος et -ιος f. : « bateau à fond plat », venant de l'ég. *br* « bateau » (*Wb* I 465, 8-9), copte *bairi* (B). Le mot est passé en latin sous la forme *barca* (fr. *barque*). Morphologiquement assimilé, il n'en a pas moins gardé la marque de son origine. Sa première occurrence figure dans *Les Suppliantes* d'Eschyle (probablement 463), où il est employé dans un contexte égyptien : Αἰγυπτίαν γὰρ βᾶριν οὐχ ὑπερθορῆ (v. 873). De même chez Diodore, I 96, 8 ; Jamblique, *De mysteriis*, 6, 5 ; Plutarque, *Mor.* 358 A ; Themistius, *Orationes*, IV 49. Mais le terme en arrive à perdre sa couleur exotique : Lycophron (747) l'emploie pour qualifier le radeau d'Ulysse. De plus le mot a fourni des composés, témoignages de son assimilation : βαρίδας (Soph. *Frg.* 517), « celui qui va dans un bateau », βουδάρας (Hérodien, I 57, βουδάραι chez Hésychius), βούδαρις (Philistus, 56) « grand bateau », ἄδαρις « qui n'a pas de bateau » (Hsch.).

2. βάσανος m. : « pierre de touche permettant de reconnaître l'or », puis « usage de la pierre de touche », d'où « mise à l'épreuve », ayant donné naissance à toute une série de composés et dérivés du registre judiciaire. Première occurrence : Théognis, 417.

Sethe⁴, le premier, a proposé de faire remonter le mot à l'ég. *bhn* (*Wb* I 471) qui désigne, entre autres, le schiste provenant du Wadi Hammâmat dont la dureté permettait qu'on l'utilisât comme pierre de touche. Les auteurs classiques ont bien cherché l'origine de βασανίτης λίθος, latin *basanites* en Égypte : *Invenit eadem Aegyptus in Aethiopia quem vocant basaniten, ferrei coloris et duritiae, unde ei nomen dedit* (Pline, XXXVI 58). Ptolémée, IV 5, 27 évoque le βασανίτου λίθου ὄρος en le situant dans un massif montagneux entre le Nil et la mer Rouge. Or, d'après Sethe, *bhn* (= **baḥan*) en même temps qu'il a donné l'hébreu *bachan* « examiner (spécialement pour les métaux) », a dû entrer

4. *Berl. Sitzb.* 1933, p. 894 sq., repris par Kretschmer, *Glotta*, 24 (1936), p. 90.

dans la langue des Hittites ou d'un autre peuple d'Asie Mineure, se transformant en *bašan*, forme sous laquelle il serait passé en lydien. Βάσανος désigne en effet le schiste du Pactole, dont les Lydiens se servaient comme pierre de touche pour l'or⁵. Il faut bien reconnaître, avec Kretschmer, que le passage de *h* à *š* paraît «quelque peu mystérieux». Le *h* égyptien se rend en grec par *κ* ou *χ*. Recourir à l'explication d'un intermédiaire lydien ne fait **que** reculer le problème : pourquoi le lydien aurait-il transformé *h* en *š*? Il faut cependant remarquer que le *h* (devant une voyelle de timbre *a*, ce qui est ici le cas) se transcrit en copte, sauf en akhmîmique, par la lettre *š*. Cet argument n'est valable que si le phénomène existait au moins avant le VI^e s. (date approximative de la première attestation du mot en grec). Or deux processus phonétiques apportent des éléments de réponse :

— Déjà au Nouvel Empire, le *h* subit une prépalatisation qui le transforme en un yod sourd /ç/ dans la plupart des mots⁶.

— Dans les textes des pyramides, le *h* et le *š* permutent souvent l'un avec l'autre, le *h* représentant un état plus récent que le *š*. Et au Moyen Empire, le *h* remplace le plus souvent le *š*⁷. Or *bhn* connaît une variante *bhn* (Wb I 472) qui permet de reconstruire une forme **bšn* des plus plausibles.

Ajoutons enfin que Manéthon (III^e s. av.) utilise plusieurs fois le sigma pour rendre un *h*⁸.

3. βωρέυς m. : espèce de poisson, ou mulet dont les Égyptiens faisaient des conserves : οἱ δὲ ἐν κεράμοις ταριχευόμενοι βωρεῖς (Xénocrate, 76). L'emploi, par le même auteur, d'une forme βωρίδιον « conserve de βωρέυς », reprise en βουρίδια chez Alexandre de Tralles, nous montre que le vocable était passé, sinon dans la langue courante, du moins dans un domaine spécialisé⁹. Le mot remonte à l'ég. *br* (Wb I 465, 20), copte *bōre* (S) « mulet » (*Mugil Cephalus*) et il est encore utilisé par les pêcheurs égyptiens sous

5. Cf. *Etymologicum Magnum* : βάσανος γὰρ ἐστὶ λίθος ἢ Λυδία λεγομένη ; Pollux, VII 102 ; Hsch. s.u. βασανίτης λίθος. Enfin la *Souda* s.u. βάσανος : παρόσον ἢ Λυδία λίθος τὸν χρυσὸν δοκιμάζειν.

6. Vergote, *Phonétique*, p. 65.

7. Vergote, *o.c.*, p. 66.

8. Σουφίς < *Hwfw*, Μισφρα = < *Mn-hpr-r'*, Ψουσεινης < *Pš-sbš-h'-n-niw.t*.

9. Xénocrate (I^{er} ap.) et Alexandre de Tralles (VI^e ap.) sont tous deux médecins.

la forme arabe *būrī*¹⁰. Le terme a été caractérisé par le suffixe -εύς bien attesté pour des noms de poissons, en particulier de mulets et de muges¹¹.

4. ἔβενος f. et ἐβένη f. (Thphr. 4, 4, 6) «ébène», de l'ég. *hbn(y)* (*Wb* II 487, 7-12), même sens¹². Attesté depuis Hérodote (III, 97, 114) il a donné naissance à plusieurs composés. L'Égypte importait l'ébène (*Dalbergia Melanoxylon*) de Nubie, du «Kouch» et de la «terre de Pount» des Égyptiens. Peut-être le mot est-il d'origine nubienne¹³, en tout cas d'origine africaine.

5. ἔρπις m. : «sorte de vin». Le mot se trouve chez Hipponax, poète ionien du VI^e s. av., v. 18 du *Frg.* 79 M : ὄκου τὸν ἔρπιν ὁ σκότος καπηλεύει «là où le sombre coquin débite l'*erpis*». Lycophron (III^e s. av.), amateur de «glottai», reprend le mot dans son *Alexandra*, v. 579. Ce vocable devait qualifier un vin médiocre importé d'Égypte ou d'Asie Mineure. Il vient de l'ég. *irp* «vin» (*Wb* I 115, 5-7), copte *ērp* (SBA); cet emprunt est déjà reconnu par les grammairiens anciens¹⁴.

10. Cf. D'Arcy Thompson, «On Egyptian fish-names used by Greek writers», *JEA*, 14 (1928), p. 22 sqq. Et plus récemment I. Gamer-Wallert, *Fische und Fischkulte im alten Ägypten*, Wiesbaden, 1970, p. 41.

11. Ex. : σφηνεύς (Ath. 307, papyrus) «muge», λινεύς «mulet», κεστρεύς (Ar., *Nuées*, 339, etc.) «muge» ou «mulet». Cf. J. L. Perpillou, *Les substantifs grecs en -εύς*, Paris 1973, p. 293 et 321-2. Quelque tentante qu'elle puisse être, nous rejeterons, avec Chantraine, *Dict. Étym.*, l'étymologie évoquée par Perpillou p. 322 :

{ — τυφλῖνος «poisson du Nil» < τυφλός «aveugle»
 dim. τυφλινίδιον (Xénocrate ap. Oribase, 2, 58, 152)
 { — βωρεύς «mulet du Nil» < βωροί·ὀφθαλμοί (Hsch.)
 dim. βωρίδιον (Xénocrate)

La glose d'Hésychius ne peut être mise en rapport avec βωρεύς : le β y note en effet un *digamma*.

12. L'aspiration que présente l'égyptien disparaît en grec, comme c'est généralement le cas ainsi que l'a montré Sethe, «Zur Wiedergabe des ägyptischen *h* am Wortanfang durch die Griechen», *Gött. Nachr.* 1925, p. 56. Cf. aussi ἴβις.

13. Spiegelberg, 1907, p. 131 et Nencioni, p. 11-12. Sur l'espèce d'ébène égyptienne, cf. A. Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 1962, p. 434 sq.

14. On trouve dans les *Scholies anciennes sur Lycophron* : ἔρπιν οἱ Αἰγύπτιοι τὸν οἶνον (*Lycophronis Alexandra*, éd. Kinkel 1880, p. 123). Les Byzantins Jean Tzetzés (*Scholies sur Lycophron*) et Eustathe ont eux aussi signalé l'origine égyptienne du mot. Ce sont d'ailleurs les grammairiens qui ont, par une analogie plaisante avec le verbe ἔρπω «ramper», ajouté une aspiration initiale qui se retrouve dans tous les manuscrits sous la forme ἔρπις : comme le dit Tzetzés, παρὰ τὸ ἔρποντας ποιεῖν τοὺς πίνοντας ἀμέτρως (voir O. Masson in *Rh. Ph.* 36 [1962], p. 46-50).

6. ἴβις, -ιος, -εως ou ιδος : « ibis », de l'ég. *hby* (*Wb* II 487, 1-4). Il apparaît chez Hérodote, II 75-6 qui n'a cependant pas dû être l'introducteur du mot dans la langue grecque. Si, dans sa description de la faune égyptienne, il cite le nom indigène du crocodile en ménageant l'étrangeté du mot par l'expression *καλέονται*, il mentionne en revanche l'ibis sans utiliser des précautions qui laisseraient entendre que le nom était, à son époque, nouveau ou peu connu.

7. *καλάσιρις* (-σηρις), -ιος f. Comme l'indique la *Souda*, le mot a deux acceptions, *καλάσιρις*· *χιτῶν πλατύς*. Οὕτως Αἰγύπτιοι καὶ ὄνομα κύριον. On a en effet :

— *Καλασίριες* masc. pl. : nom d'une caste de guerriers mentionnée par Hdt. II 164, issu probablement de l'ég. *kry-šry* (*Wb* V 135, 1), dém. *glr-šr* « guerrier, soldat » (E 588), copte *čalašire* « guerrier, géant »¹⁵.

— *καλάσιρις* f. « vêtement égyptien, large et garni de franges » (Hsch. *χιτῶν πλατύσημος*). Terme attesté chez Hdt. II 81 ; chez Cratinos, 80, qui fait porter à Lycurgue un *καλάσιρις*¹⁶ ; chez Alexis qui en fait le titre d'une de ses comédies (*ap.* Pollux, X 18). Le mot devait désigner une tunique égyptienne de grand prix. Son emploi chez les comiques, gourmands de détails pittoresques et raillant souvent la pénétration de produits exotiques dans la vie quotidienne, démontre la relative assimilation du vocable, soulignée par deux autres éléments :

a) Aristophane, *Frg.* 320, 6 utilise un composé *τρυφοκαλάσιρις*. Or la création du composé n'était compréhensible que si les deux éléments renvoyaient chez les auditeurs à des réalités connues.

b) Hors contexte égyptien, on trouve mention du mot :

— Chez Démocrite d'Éphèse, 1 (*ap.* Athénée, XII 525d) dans son ouvrage *Sur le temple d'Éphèse* : il a dû finir par désigner un certain type de vêtement de luxe, de travail plus généralement oriental.

— Dans l'inscription des mystères d'Andanie en Messénie, *IG* V 1, 1390, 17 (1^{er} s. av.) il est fait mention de *καλασήρις* en tant que tuniques d'apparat portées par de jeunes filles, esclaves ou prêtresses.

15. Cf. Spiegelberg, *ZÄS*, 43 (1906), p. 86-7 et Wiedemann, p. 24.

16. Autre témoignage de l'égyptophilie de Lycurgue dans *Les Oiseaux*, 1296, où il est surnommé ἴβις.

L'étymologie du mot est délicate. Il est certes jugé égyptien depuis l'Antiquité (Hdt. II 82; *Sch. Ar. Av.* 1294; Pollux, VII 71; Photius; la *Souda*) mais aucun correspondant n'a été découvert. Peut-être faut-il, avec Chantraine (*Dict. étym.*), faire dériver le nom du vêtement de celui de la caste de guerriers qui l'auraient porté.

8. *κίχι* (var. *κῖχι*), -ιος, -εως ou indéclinable, n. parfois f. : « huile de ricin » (Hdt. II 94; Platon, *Tim.* 60a; pap.; etc.) puis « ricin » (Str. XVII 2, 5; Diosc. IV 161; etc.) Aétius et Paul d'Égine désignent la plante sous le nom de *κικέα* f., par analogie avec les mots du type *συκέα*. Le mot a donné de nombreux dérivés (*κίχιον*, *κίχινος*, *κικιουργός*). Dès l'origine, le mot désigne un produit indissociable de l'Égypte : Ἀλείφατι δὲ χρέωνται Αἰγυπτίων οἱ περὶ τὰ ἔλαια οἰκέοντες ἀπὸ τῶν σιλλικυπρίων τοῦ καρποῦ, τὸ καλέουσι μὲν Αἰγύπτιοι κίχι (Hdt. II 94)¹⁷.

Mais plus tard Platon, *Timée*, 60a, nous apporte la preuve de l'emploi quasi courant de ce mot. Sans faire allusion à l'Égypte, le philosophe énumère certains liquides : Πίττα καὶ κίχι καὶ ἔλαιον αὐτό. Entouré de deux termes de grand usage, on retrouve le *κίχι* qui, puisque non expliqué, devait être parfaitement connu des Athéniens. Pour rendre compte à la fois de son utilisation par les Grecs et de sa connotation égyptienne, il nous faut bien considérer le *κίχι* comme un produit occasionnellement importé d'Égypte.

L'identification du correspondant égyptien offre quelques difficultés. Certes, on trouve en égyptien un *kyky* ou *k3k3* (*Wb* V 109, 2-7) qui désigne une plante employée en pharmacie, odorante, rapidement brûlée par le feu lors d'une tempête, employée lors des cérémonies d'Osiris. Mais la traduction exacte de ce mot n'est pas assurée. D'autre part, le nom égyptien du ricin paraît être *dgm* (*Wb* V 500, 9-13), copte *tičmes* (S). En fait les caractéristiques de la plante *kyky* correspondent à la matière du ricin. De plus *kyky* a donné le copte *kiki*, *kuki* (B) « ricin ». On aurait alors en copte la répartition sémantique suivante : *kiki* « graine de ricin » et *tičmes* « ricin », répartition qui reflète peut-être celle de l'égyptien *kyky/dgm* neutralisée en grec¹⁸.

17. Pour les autres auteurs, cf. R. Dawson in *Aegyptus*, 10 (1929), 47-72.

18. Cf. Loret, *ASAE*, 1901, p. 11 n° 192 et *La flore pharaonique d'après les documents hiéroglyphiques et les spécimens découverts dans les tombes*, Paris 1892. Plus récemment : Deines et Grapow, *Wörterbuch des ägyptischen Drogennamen*, Berlin 1959, s.u.

9. κόμμι, le plus souvent indéclinable ou -εως, n. : « gomme produite par l'*Acacia Nilotica* », de l'ég. *kmy.t* « gomme » (*Wb* V 39, 3), copte *komme* (S), *komi* (B). Le terme a donné matière à quelques dérivés (κομμίδιον, κομμιδώδης, κομμίζω). C'est en latin qu'il s'est le mieux assimilé : à côté de *cummi*, on trouve de bonne heure *cummis* (Caton, *De agricultura*, 69), plus tard *gu(m)men*, *cummum*, *gummus* et *gumma*.

Le sens du mot s'est élargi. A l'origine, il désigne la gomme produite par l'ἄκανθα (Hdt., Thphr., Diosc., Str., Ath.) et l'ἄκακία (Diosc. 1, 101). Par extension, il en arrive à désigner la sève de n'importe quel arbre qui, en coulant sur le tronc, se durcit. On comprend ce déplacement sémantique à partir des expressions intermédiaires comme τὸ δὲ δάκρυον αὐτῆς ὅμοιον ὄν κόμμι (Diosc. 5, 1) ou chez Pline, *cummium modo* (XI 17; XXIV 57). Ces comparaisons constituent une transition conduisant tout naturellement à l'utilisation du mot pour dénommer toute sorte de sève mucilagineuse.

10. κοῦκι n. : Selon le *LSJ*, signifie « palmier-doum » (*Hyphaena Thebaïca*) et « fibre du même arbre » (*PBaden*, 35, 23, 1^{er} s. ap.). Issu de l'ég. *kṳkw* (*Wb* V 21, 14-15) « fruit du palmier-doum », dém. *kk* (E 569), copte *kouk*, *čouč* (S) « noix de palmier-doum »¹⁹. Mais l'expression périphrastique κουκιοφόρον (sc. δένδρον) de Théophraste, 4, 2, 7 (première occurrence d'un mot de cette famille) prouve que κοῦκι, contrairement au *cuci* de Pline, XIII 62, devait signifier « fruit du palmier-doum ». Ce sens est confirmé par les pl. (seules formes connues) κοῦκια du *PBaden* 35 et du *Sammelbuch* 4469 dans un contexte de récolte, et κούκεα de l'*Ostr. Wilbour* 76 concernant une vente de fruits. Le nom. sing. est déduit de ces formes et garanti par le *cuci* de Pline.

Le *POxy.* 1742, 7 (IV^p), le *Periplus Maris Rubri*, 33 et prob. Strabon XVII 2, 7 donnent le dérivé κούκινος.

11. κυλλῆστις, -ιος m. : « pain égyptien fait d'ἄλυρα », de l'ég. *kršl* (*Wb* V 136, 2-3) « sorte de pain »²⁰. Les renseignements que nous donne Athénée en III 114 et X 418 nous permettent d'établir pour notre mot la chronologie suivante : Hécatée (VI^e s. av.) semble le premier à avoir employé le mot (323 (b) Jacoby), le rapportant d'Égypte pour les besoins de ses enquêtes. Puis

19. Cf. Ingrid Wallert, *Die Palmen in alten Ägypten*, Berlin 1962, p. 52 et N. Hohlwein, « Palmiers et palmeraies », *Et. Pap.* 5 (1939) 22-7.

20. Cette filiation est déjà décelée par les grammairiens grecs : Pollux, VI 73, Hsch. s.u., *Ét. Magn.*, s.u. ἐπικύλλωμα.

Hérodote, imprégné de l'ouvrage d'Hécatée, le reprend, faisant entrer le $\kappa\upsilon\lambda\lambda\eta\sigma\tau\iota\varsigma$ dans la sphère des connaissances qui est celle d'un Grec, en particulier d'un Athénien : Aristophane en effet le cite dans les *Danaïdes* et l'historien Phanodémos (IV^e s. av.) en fait mention dans son *Histoire de l'Attique*. Le poète épique Nicandre (II^e s. av.) l'utilise lui aussi. Enfin, les papyrus nous livrent plusieurs fois le terme, ce qui s'explique par le fait que le mot était déjà introduit en grec et qu'il correspondait à une réalité à laquelle les Grecs d'Égypte devaient faire référence²¹.

12. $\kappa\upsilon\phi\iota$ ($\kappa\omicron\iota\phi\iota$), - $\epsilon\omicron\varsigma$, $\epsilon\omega\varsigma$ et $\iota\omicron\upsilon$ (byz.), n. : préparation aromatique d'origine égyptienne, de l'ég. $k\mathfrak{z}p.t$ « Rauchenwerk » et « Rauchermittel in der Medizin » (*Wb* V 104, 1-2). Il s'agit d'une composition ressemblant à de l'encens que l'on faisait brûler dans des cérémonies religieuses et qui s'utilisa aussi comme préparation médicale sous forme de fumigation. Le premier auteur de langue grecque à en faire mention est le prêtre égyptien Manéthon (III^e s. av.). Cf. la *Souda*, s.u. Μάνεθως : Μένδης τῆς Αἰγύπτου, ἀρχιερεύς · ἔγραψε περὶ κατασκευῆς κυφίων. C'est dans le domaine médical que le $\kappa\upsilon\phi\iota$ a acquis sa véritable renommée et qu'il s'est implanté en Grèce comme thérapeutique courante : Dioscoride, 1, 25; Damocratès *ap.* Galien, 14, 117; Galien, 13, 19; Alexandre de Tralles. Il est vraisemblable que le $\kappa\upsilon\phi\iota$ est passé dans la civilisation grecque par le canal de la religion et celui de la médecine, intimement liés. Le témoignage d'Aelius Aristide est à cet égard révélateur : lors d'un séjour à l'Asklépéion de Smyrne, on lui prescrit du $\kappa\omicron\iota\phi\iota$ μετὰ οἴνου²². Or cette mention du $\kappa\upsilon\phi\iota$ se situe peu après un épisode « égyptien » : Aristide voit en rêve le temple d'Apollon sur le mont Milyas. Mais au lieu du prêtre du dieu grec, il voit celui d'Isis à Smyrne. De plus Asklépios a été très vite assimilé à Sarapis, les deux dieux entrant souvent en rapport syncrétique. Cet exemple riche en coïncidences nous engage à formuler l'hypothèse selon laquelle l'introduction du $\kappa\upsilon\phi\iota$ en Grèce fut rendue possible par les relations privilégiées qui unirent le culte d'Asklépios et ceux de divinités égyptiennes, ainsi que par l'engouement des médecins, en contact direct ou indirect avec la civilisation égyptienne.

21. *UPZ* 46, 15; 53, 15 (II^e s. av.) probablement aussi dans le *P. Oxy.* 1742, 1 (II^e s. av.).

22. *I^{er} discours sacré*, XLVII, § 26, p. 211 (éd. Behr).

Son assimilation en grec est parfaite : hellénisé dans sa flexion, il a donné lieu à un composé κυφοειδής et au dérivé κυφώνιον (Alexandre de Tralles, *De Chron.* I 10). Au sujet des différences orthographiques, on lit dans l'*Etymologicum Magnum*, s.u. κοῖφι : κατὰ συνήθειαν κοῖφι καλοῦμεν · κυρίως δὲ κῆφι ῥητέον ὡς ἑλληνίζων.

13. νίτρον (λίτρον)²³ n. : « natron », de l'ég. *ntr* (*Wb* II 366, 8-10). Le terme est attesté déjà chez Sappho et a produit de nombreux composés²⁴.

14. πάπυρος m. jusqu'à Théophraste, ensuite f. : « papyrus ». Le mot πάπυρος a peut-être été emprunté par un botaniste tel que Théophraste (première occurrence dans son *Historia Plantarum*, 4, 8, 2) pour nommer la plante que l'ancien nom βύβλος, désignant aussi le papier fabriqué à partir de l'ombellifère, n'arrivait plus à dénommer dans son acception strictement botanique.

L'étymologie pose des problèmes. G. Seyffarth²⁵, suivi notamment par J. Vergote²⁶, proposait l'ég. *p3-pr-3* « celui (*p3*) de la grande (*3*) maison (*pr*) », « la grande maison » désignant le palais royal, puis le roi lui-même. La plante tirerait son nom du fait qu'elle était l'objet d'un monopole royal ou qu'elle était fabriquée dans des manufactures sous contrôle d'État.

Mais J. Vergote en est venu plus tard à modifier son point de vue pour des raisons phonétiques dans « L'étymologie du mot papyrus »²⁷. La transcription vocalique grecque de *p3-pr-3* (**pa-p-ouro*) fait difficulté dans la mesure où ce dernier est accentué sur la dernière syllabe. Or jusqu'au II^e s. av., le grec transcrit le *o*

23. Νίτρον τοῦτο Αἰολεὺς μὲν ἂν εἶποι, ὥσπερ οὖν καὶ Σαπφώ, διὰ τοῦ ν, Ἀθηναῖοι δὲ διὰ τοῦ λ λίτρον (Phrynichos, *frag.* 273, éd. Rutherford). Cette transformation de *ν* en *λ* a été diversement interprétée : 1) Kühner-Blass, I, p. 146, en font un simple changement de *ν* en *λ*. Ex. : Νάπη / Λάπη (Hellanicos ap. Hérodien, I 338). 2) Schwyzer, *Gr.Gr.* I 259 (suivi par Chantraine) préfère y voir une dissimilation de *ν, τ* en *λ, τ*, phénomène qu'il illustre par le seul exemple de νίτρον. 3) On peut aussi penser à une dissimilation de *ν, ν* en *λ, ν*. Ex. : νάρναξ / λάρναξ ou νίκνον / λίκνον. Cf. Schwyzer, *o.c.* I 259.

24. ἀφρόνιτρον, ὀξύνιτρον, ψευδόλιτρος, νιτροποιός, νιτροπώλης, νίτρομα. Dérivés : νιτρόδης, νίτρινος, νιτρική, νιτρῆτις, νιτρία, νιτρόομαι. Sur la réalité égyptienne, cf. J. R. Harris, *Lexicographical Studies in Ancient Egyptian Minerals*, Berlin 1961, p. 190-6.

25. « Ueber das Papier der Alten nach Plinius und der Papyrusstaude im botanischen Garten zu Leipzig » in *Serapeum*, 3 (1842), p. 33-37, 49-56.

26. « L'origine du mot papier » in *Mélanges Grégoire*, II (1951), p. 411-6.

27. *Chronique d'Égypte*, 60 (1985), p. 393-7.

bref ouvert en syllabe accentuée par ω. D'autre part, la sonante et le /u/ atones se transcrivent par le grec o (= o fermé). Ainsi, *p3-pr-3* devrait aboutir à *παπορωσ. Vergote cherche alors le prototype égyptien dans le mot *p3-pr*, vocalisé **pa-pōr*, « celui de la maison », une autre manière d'exprimer les connexions avec le monopole d'État de la culture du jonc. Le *ō* fermé doit être normalement rendu par le grec υ dans les transcriptions antérieures au II^e s. av., car le υ est la voyelle arrondie la plus fermée dont disposait alors l'ionien-attique. Ainsi aboutit-on à *παπῶρος qui, en vertu de la loi de Vendryes, devient πάπυρος.

15. στίμι ου στίμι, -ιος, -εως ου -ιδος n. ; on trouve aussi στίμις ou στίμις f. et une fois στιμία f. Cyran. 64 ; la *Septante* emploie toujours στίβι : « poudre d'antimoine pour se faire les yeux », attesté dès le v^e s. chez le tragique Ion de Chios, *Frg.* 25 : καὶ τὴν μέλαιναν στίμιν ὀμματογράφον. Le vocable a donné naissance à toute une famille (στίμισμα, στιβική, στιμίζω). Il est issu de l'ég. *msdm.t* (*Wb* II 153, 9) > *sdm*²⁸ « farder les yeux » et « fard » (*Wb* IV 370, 3-10) > dém. *stm* (E 478) > copte *stēm*. La substance désignée par *msdm.t* est la galène (en provenance de mines de la mer Rouge).

16. σῶρυ (var. σῶρι), -εως n. : « substance métallique ou métalloïde (probablement du sulfate de fer) ». Ce mot est d'abord employé par Dioscoride, 5, 10, puis par Galien et Oribase. Il se retrouve en latin chez Pline et Celse. Pline, XXXIV 120, donne d'utiles renseignements pour identifier plus précisément le sens de σῶρυ : *sory Aegyptium maxime laudatur (...) : quanquam oculorum curationi quidam utilius Cyprium putent*. C'est un produit qui dégage une très forte odeur et qui, broyé, devient gras, noir et spongieux. On pense à un ingrédient à usage ophthalmique tel que l'antimoine. Ce dernier se dit en copte *basour* (B), composé de *ba* « métal » (< ég. *by3*) et *sour* remontant sans aucun doute à l'ég. *s3-wr*, certes de sens incertain, mais en tout cas utilisé dans le *Papyrus Ebers* pour désigner un produit médical contre les maux d'yeux²⁹. Le σῶρυ serait donc la transcription de l'ég. *s3-wr*.

28. Chute du *m* initial très fréquente : cf. *infra* λεμεῖσα, λεσῶνις.

29. Ebbel, *Papyrus Ebers*, p. 133. Le *s3-wr* désigne aussi dans *Dem. Mag. Pap.* III 25 un minéral utilisé contre les maladies de peau. Cf. pour la discussion, Deines et Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Drogennamen*, p. 420-1, ainsi que Harris, *Lexicographical Studies in Ancient Egyptian Minerals*, p. 179-80.

Remarquons enfin que le $\sigma\tilde{\omega}\rho\upsilon$ appartient au même registre sémantique que le $\sigma\acute{\tau}\acute{\iota}\mu\mu\iota$. On aurait là une production spécialisée typiquement égyptienne.

17. $\psi\acute{\alpha}\gamma\delta\tilde{\alpha}\nu$, $-\alpha\nu\omicron\varsigma$ (var. $\psi\acute{\alpha}\gamma\delta\alpha\varsigma$, $\sigma\acute{\alpha}\gamma\delta\alpha\varsigma$) m. : « sorte d'onguent » d'origine égyptienne, de l'ég. *sgnn* « onguent » (*Wb* IV 322, 17), dém. *sgn*³⁰, les deux formes grecques $\psi\acute{\alpha}\gamma\delta\tilde{\alpha}\nu$ et $\sigma\acute{\alpha}\gamma\delta\alpha\varsigma$ s'expliquent par la présence ou non de l'article défini masculin $p(\mathfrak{z})$: on a d'un côté $p(\mathfrak{z})\text{-sgnn}$ (= $*psagn^{\circ}n$) et de l'autre *sgnn* (= $*sagn^{\circ}n$), les deux, sous l'effet d'une dissimilation, devenant $*psagd^{\circ}n$ et $*sagd^{\circ}n$.

Le terme n'est pas rare dans la littérature grecque : Eupolis, 198 ; Epilykios, 1 ; Aristophane, *Frg.* 206 ; Euboulos, 102 ; Hippocrate cité par Érotien ; Nicandre et Théodore cités par Athénée, XV 691c. On voit qu'il appartient principalement au registre de la comédie et qu'il a été assez bien assimilé dans la langue grecque : il est toujours décliné, parfois affecté d'une finale hellénisante en $-\alpha\varsigma$.

La forme $\psi\acute{\alpha}\delta\delta\alpha$ livrée par Hésychius ($\psi\acute{\alpha}\delta\delta\alpha \cdot \eta \kappa\iota\nu\acute{\alpha}\beta\alpha\rho\iota\varsigma$) doit être une variante dialectale avec assimilation.

B. Mots-transcriptions.

1. $\kappa\acute{\alpha}\kappa\epsilon\iota\varsigma$ ou $\kappa\alpha\kappa\epsilon\acute{\iota}\varsigma$ m. plur. « sorte de pain égyptien » d'après Strabon, XVII 2, 7, du copte $\check{c}aa\check{c}e$ (S) « sorte de gâteau », probablement issu du dém. $k'k'$ cité par Spiegelberg³¹. Vycichl³² propose de remonter à l'ég. $'kk$ « espèce de pain » (*Wb* I 235, 4), lequel provient peut-être de $k'k$ après métathèse.

2. $*\mu\eta\theta\acute{\iota}\varsigma$ hapax de Plutarque dans *De Iside et Osiride*, 359B dont la lecture pose des problèmes : (...) τὸ σῆμα μηθίδος φυτῶν περισκιάζομενον κτλ. « La tombe (d'Osiris) ombragée par la plante *μηθίς* ». L'adoption de la *lectio* *μηθίδος* (les manuscrits ont *μηθίδης*, *μηδίθης*, *μηδικῆς*) permet de poser un nominatif $*\mu\eta\theta\acute{\iota}\varsigma$ qu'il est aisé de rapprocher de l'égyptien d'époque grecque *mntz* « bosquet sacré de l'abaton d'Osiris sur l'île de Biggeh près de Philae » (*Wb* II 92, 13-4). Nous avons là une parfaite adéquation entre le texte de Plutarque et les documents égyptiens³³.

30. Spiegelberg, *Hermes*, 56 (1921), p. 332-333.

31. Spiegelberg, *Cair. Cat. Demot. Pap.* 30965 (ptol.) où il traduit le mot par « *k'k'-Brote* ».

32. P. 351.

33. Cf. Junker, *Abaton*, p. 51 et 72-3, cité par J. G. Griffith, *Plutarch's De Iside et Osiride*, Cambridge 1970. De plus, l'absence de nasale en grec est peut-

3. Ὀασις, -εως f. (var. Ἀΰασις, Ὑασις) : « oasis », de l'ég. *wh3.t* « oasis » (*Wb* I 347, 18) dérivant de *wh3.t* « chaudron » (*Wb* I 347, 12-17). Comparer fr. *cuvette* comme ustensile et terme géographique³⁴. On a le copte *ouahe* (S), *ouehi* (F) utilisé comme nom locatif sans article, ce qui n'est pas sans rappeler l'emploi grec sans article³⁵. Le terme a toujours conservé en grec une certaine rigidité. Il s'emploie comme un nom propre et a engendré les dérivés Ὀασίται, ὀασιτικός.

La transcription grecque de *h* en *σ* est sans précédent. Faut-il y voir l'effort déployé par un Grec pour rendre un son que sa langue ne possédait pas ? Le *h* est en effet une spirante laryngale sourde « différant du *h* par son caractère confus et rauque qui la fait ressembler au sifflement qui accompagne l'asthme »³⁶.

4. οὐραῖος, hapax d'Horapollon, *Hieroglyphica*, I 1 : Ὀφιν καλοῦσι Αἰγύπτιοι οὐραῖον, ὃ ἐστὶν Ἑλληνιστὶ βασιλίσκον. Issu de l'ég. *i'r.t* « serpent » puis par extension « uraeus », à savoir le serpent surmontant la couronne pharaonique (*Wb* I 42, 1-4). On peut se demander si Horapollon, en jouant sur le grec, ne met pas le mot οὐραῖος en rapport avec le copte *ouro* (B) « roi », le traduisant alors par βασιλίσκος qui, s'il signifie « serpent », « basilic », n'en vient pas moins de βασιλεύς³⁷.

5. πέρωμις hapax d'Hérodote, II 143 : Πέρωμις δὲ ἐστὶ κατ' Ἑλλάδα γλῶσσαν καλὸς κάγαθος. Provient de l'ég. *rm(t)* « homme » (*Wb* II 421) survivant dans le copte *rōmi* (B) précédé de l'article ég. *p3* > copte *pi-* (B). L'expression est ici à prendre dans son sens emphatique.

6. σάρι n. plur. σάρια : « plante aquatique égyptienne » qui n'apparaît en grec que chez Théophraste, 4, 8, 5 et Hésychius (*s.u.* σάρι, σάριν). Le mot est passé en latin sous la forme *sari* (var. *saripha*) employée par Pline en XIII 128. Plusieurs correspon-

être due à un phénomène identique à l'introduction d'un *n* entre *m* et *t* dans certains mots coptes : *mnt-* à côté de *met-* où le groupe *-nt-* représenterait un */d/* (?). Cf. Vergote, *Phonétique*, p. 103.

34. Cette dérivation est cependant mise en doute par L. Giddy, *Suppl. BIFAO*, 1981, p. 19-28. Cf. aussi plus généralement, Wagner, *Les oasis aux époques grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs*, 1987, p. 121-4.

35. Strabon, XVII 1, 5 : Αὐάσεις δ' οἱ Αἰγύπτιοι καλοῦσι τὰς οἰκουμένας χώρας περιεχομένας κύκλω ἐρημίαις. Hdt. III 26 : ἀπικόμενοι μὲν φανεροί εἰσι ἐς Ὀασιν πόλιν.

36. Vergote, *Phonétique*, p. 72 au sujet du *hā'* arabe, semblable au *h* égyptien.

37. C'est l'opinion de B. de Walle et J. Vergote in « Traduction des *Hieroglyphica* d'Horapollon », *Chronique d'Égypte*, 18 (1943), p. 41.

contre cette étymologie, J. Leclant, Πελαγος Πασαρο I / 4 (1961) p. 76-77.

dants s'offrent à nous, sans qu'aucun d'eux bénéficie d'une traduction précise. A côté de l'ég. *sꜣry* « plante médicinale » (*Wb* IV 19, 10-13), correspondant bien tentant, on trouve aussi *sꜣr* « papyrusartige Pflanze » (*Wb* IV 48, 4) qui semble désigner le *Cyperus Fastigatus* en qui l'on doit probablement voir le *σάρι* de Théophraste³⁸. On a en copte, outre *saris* « sorte de chicorée », *šari* que Crum (584a) met en rapport avec le grec et qui désigne une plante aquatique, plus particulièrement un roseau. La précarité sémantique des noms de plantes en égyptien, dont les caractéristiques ne nous sont que très partiellement indiquées par les textes, embrouille la situation. Pour notre part, nous inclinons à penser que le grec trouve dans l'ég. *sꜣr* un correspondant plus que satisfaisant.

7. *χάμψαι* pl. : nom égyptien des crocodiles d'après Hérodote, II 69, de l'ég. *msh(.t)* « crocodile » (*Wb* III 96, 10-4), copte *msah* (S B). Selon Černý³⁹ le *χα-* du grec serait l'article indéfini pluriel copte *hen-* (S), *han-* (B). Mais ég. *h = χ* est une équation sans précédent. Une variante égyptienne avec métathèse *hms(.t)*, de même sens (*Wb* III 96, 11-2), paraît bien rendre compte de la forme grecque. P. Lacau⁴⁰, s'il n'y voit qu'une métathèse apparente, de l'ordre du graphisme, accepte pour la forme féminine *msh.t* un changement de structure phonétique du mot, dû à la présence de l'article féminin *t(ꜣ)* : *t-msh* deviendrait ainsi *t-hms*. L'ég. *h* rendu par le grec *χ* trouve un bon parallèle dans la transcription que fait le même Hérodote de l'ég. *smh* par *ἄσμαχ* (II 20). Enfin le passage du groupe *-ms-* à *-μψ-* est aussi illustré par l'exemple de *Ῥάμψης < R'-ms-sw*⁴¹.

8. *χενόσιρις* m. : nom égyptien du lierre selon Plutarque, *Mor.* 365E, soit ég. **h.t-n-Wsir* « l'arbre d'Osiris »⁴².

C. Emprunts du grec d'Égypte et de la Septante.

1. *ἄχι* n. : « jonc, pré marécageux », attesté dans la *Septante* (*Gen.* 41, 2, etc.) et dans les papyrus (*P.G.M.* IV 1091, 1101),

38. C'est l'avis de Charpentier, *Recueil des matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte ancienne*, Paris 1981, face à Nencioni, p. 9.

39. *ASAE*, 42 (1943), p. 346-8.

40. *Recueil de travaux*, 25 (1903), p. 156-9.

41. Cf. *infra* ῥώψ < *rms*.

42. Newberry, *JEA*, 15 (1929), p. 93 n. 1, préfère voir dans le premier membre l'ég. *hꜣ* qui désigne une plante. Il est suivi par Chantraine, *Dict. étym.* Mais en fait *hꜣ* dénomme la feuille de lotus ou de concombre (*Wb* III 218, 1-2).

venant de l'ég. *šhy*, *šhy* « plante, végétation » (*Wb* I 18, 8) dém. *šhy* « fourré de joncs » (E 10), copte *aḥi*, *akhi* (B), « pré marécageux, joncs ». Le mot grec traduit dans la *Septante* l'hébreu *šāḥū* « joncs », lui-même emprunté à l'égyptien⁴³.

2. *βαίς* (var. *βάϊς*) f. : « feuille de palmier, palme » avec le dérivé *βάϊον* de même sens. Il a pris dans les papyrus le sens de « mesure pour arpenter »⁴⁴. Présent chez Chaeremon cité par Porphyre, *dē Abstinētia*, IV 7 et Horapollon I 3. Issu de l'ég. *b'y*, *bi-ʿy(.t)* (*Wb* I 446, 9-10) > copte *bai* (B) « branche de palmier (dépouillée de ses feuilles) » (Crum 27b).

3. *ἴν* (var. *ἴν*, *εἴν*, *εἴν*) n. : nom de mesure égyptienne. On trouve aussi *ἴνιον* (*ἴνιον*, *ἡνιόν*) que le *LSJ* interprète comme un diminutif, mais qu'il est préférable d'expliquer comme une forme grécisée. *ἴνιον* se lit dans un fragment de Cléopâtre (I^p) transmis par le corpus galénique. Provient de l'ég. *hnw* « pot » qui prend, au Moyen-Empire, le sens d'une mesure de 0,456 l (*Wb* II 493, 2-14), copte *hin* (S, B) « récipient, mesure de liquide ».

4. *καίμιον* n. nom de volaille *POxy.* 1656, 14 (IV/V^p), du copte *čaime* (S) issu probablement de l'ég. *gm.t* « ibis noir » (*Plegadis Falcinellus*) (*Wb* V 166, 5). L'onomastique connaît un nom *Πκαῖμις* m. où apparaît à l'initiale l'article masculin *p(ʒ)*.

5. *κλάλιον* « collier » : *POxy.* 114, 11 ; 796 ; 1272, 9, *PRyl.* 154, 7 (I/II^p), etc., issu de dém. *kll* « chaîne » (E. 547, 1), copte *klal* (Crum 103a). La variante grecque *κλάνιον* est probablement une forme avec dissimilation.

6. *κουκ(κ)ούφας*, -ατος m. : « nom de la huppe en égyptien » (Horapollon, I 55). Ce mot (avec le diminutif *κοκκοφάδιον*, *P.G.M.* VII, 411) appartient au domaine des papyrus magiques. On trouve le copte *koukouphat* (B) « huppe » qu'on a cru être formé à partir du grec. Il est vrai que le grec connaît, de longue date, une série de mots de même structure : *κακκαδίζω* employé pour désigner le cri de la perdrix (Aristophane, Aristote, etc.) et plus tard *κακκάβη* « perdrix » (Athénée, IX 390a), *κουκούβη* « chouette » (Eustathe, 1523, 59). Mais le copte dérive assurément du dém. *kḳpt* (E 551) et *kḳwpt* (E 533) « huppe », peut-être issu de l'ég. *kḳ* nom d'oiseau (*Wb* V 71, 11) que Gardiner traduit par

43. Cf. Vergote, *Joseph en Égypte*, Louvain 1959, p. 59-66.

44. *PFlor.* 373 (V/VI^p). Sens confirmé par Hsch. s.u. *βαιών* · οὕτως καὶ μέτρον παρ' Ἀλεξανδρεῦσι.

«huppe» attribuant à la deuxième partie *-pt* une valeur onomatopéique⁴⁵. L'origine égyptienne du mot est démontrée par le *P.G.M.* III 424-5 : λαβῶν κάκουφ[ον], ὃ ἐστὶ αἰγυπτιστὶ κακχου[φατ]. Il ne faut pas voir là la preuve que le grec possédait antérieurement ou parallèlement le mot, mais que le terme est un emprunt du grec à l'égyptien dont les Grecs d'Égypte auraient perdu conscience.

7. λεμεῖσα (var. λέμισος, λεμούσης) m. : titre de prêtre égyptien attesté uniquement dans les papyrus⁴⁶ venant de dém. *mr mš'* titre de prêtre et titre militaire (E 166), sens qu'il hérite de l'ég. *imi-r3 mš'* «général» (*Wb* II 94, 5-13); copte *lemēše, lemēse* «capitaine, héros».

8. λεσῶνις, -ώνιος (plus tard -ῶνου) m. : «chef administrateur d'un temple», titre attesté dans les papyrus dès le II^e s. av.⁴⁷. Dérivé : λεσωνεία. Cette création grecque est, dans certains cas, le synonyme d'ἀρχιερεύς. Remonte au dém. *mr šn* (E 166), de l'ég. *imy-r3 šn* (*Wb* VI 249) «chef de temple». Le copte *lašane* (S) a perdu son sens religieux pour ne plus signifier que «magistrat dans une localité».

9. μάγδωλος m. : «tour de guet» employé dans les papyrus⁴⁸, de l'ég. *mktr* (phon. *mktl*) «tour de forteresse» (*Wb* II 164, 2-3), copte *miḡlol* (B), même sens. Le mot entre en composition dans μαγδωλοφύλαξ et πυργομαγδῶλ. Le mot égyptien est lui-même un emprunt à l'hébreu *migdāl* «tour de forteresse, estrade en bois, armoire, tour de garde d'un vignoble».

10. μάτιον n. mesure de capacité⁴⁹, du dém. *md3.t* nom de mesure (E 194), soit ég. *md3* «mesure de dattes» (*Wb* II 186, 15).

11. μῶϊον (var. μῶειον, μούειον) n. : «boîte, récipient, jarre» attesté dans les papyrus⁵⁰; il faut en rapprocher aussi μῶστιον. Issu de l'ég. *m3ḥ* nom de mesure (*Wb* II 31, 1-3), donnant dém.

45. *Ancient Onomastica*, Oxford 1947, I p. 9. Cf. aussi Keimer, *BIFAO*, 30 (1931), I p. 318-331.

46. *PTeb.* 122, 1 (I^a), *Sammelb.* 1007 (I^p).

47. *PAmh.* 35, 11; 40, 1; 41, 15 (II^a), *Sammelb.* 6154, 31 (I^a).

48. *BGU* 1550 (ptol.) *PTheb. Bank* I 1, 16 (II^a), *Meyer Ostr.* 40 (I^p). *PMich.* 620, 108 (239-40^p). *PFay.* 38, 5 (III/IV^p). Cf. Hsch. μάγδωλος · οἰκοδόμημά τι.

49. *APF* 5 (1909-13) 178, n^o 32; *PTeb.* 314, 18 (II^p); *PLond.* 1906 (VI^p); *Ostr.* 296 (II^p). Dérivé : ματιαῖον μέτρον *Sammelb.* 4683, 6.

50. *PHib.* 49, 8, *PPetr.* III 65, 6 (III^a), *PSI* 428, 78 (III^a). Probablement au sens de mesure de capacité dans *Ostr. Bodl.* 1231 (II^a).

myh « mesure de fourrage » (E 153), copte *moeih, moieiah*, nom de mesure. Le sémantisme de récipient n'apparaît pas en égyptien. La mesure déterminée par un contenant a pu engendrer ce nouveau sens.

12. οἰφεί (var. οἰφί, ἴφι, ὕφι) : n. nom de mesure égyptienne, attesté dans la *Septante* et dans les papyrus⁵¹ venant de l'ég. *ip.t* mesure de 40 *hin*, dém. *ipyf* (E 29), copte *ōipi* (B) « boisseau ».

13. προνήσιον « banc accolé au mur » attesté dans une dizaine de documents (de 11 à 323 ap.)⁵², de l'ég. *ns.t* « trône, siège » (*Wb* II 321, 6-323, 15), copte *nēse* (S) « banc, siège » combiné au préfixe grec προ-.

14. ῥισῆς m. : « surintendant du lac », titre de prêtre égyptien⁵³, de l'ég. *hry-š* « chef du lac ». On trouve aussi le titre de ῥισηγέτης, écrit aussi ῥισηγήτης⁵⁴, soit ég. *hry-š-wꜣd-wr* où *wꜣd-wr* désigne le lac Moeris. L'emploi du γ pour rendre l'égyptien *w* est un phénomène fréquent : Παγῶνις de *Pꜣ-wn*, Ταγόμβης de *Tꜣ-wn-Bs*.

15. ῥώψ « bateau de papyrus ». Cf. *UPZ* 81, II 7 : πλοῖον παπύρινον ὃ καλεῖται αἰγυπτιστὶ ῥώψ. On trouve aussi dans les papyrus ῥώμισις et chez Hésychius ῥώνιξις (corrigé en ῥώμξις chez Chantraine). Vient du dém. *rms* « bateau » (E 242), copte *rams*.

16. σάβανον « tissu de lin, serviette » attesté dans les papyrus⁵⁵, puis chez les médecins d'époque tardive. On a aussi latin *sabanum*, passé dans le domaine germanique, v. h. all. *saban* « tissu de lin, linceul ». Provient de l'ég. *sbn* « bandelettes, bandelettes de momie » (*Wb* IV 89, 13), copte *seben* (B) « tissu de lin, bande ».

17. σεβέν(ι)ον n. : « fibre du palmier-dattier » attesté dans les papyrus⁵⁶ et mentionné par Archigène ap. Galien, 12, 574 ainsi

51. *Lévitique*, 5, 11 ; *Ézéchiel*, 45, 13 ; *Zacharia*, 5, 6 ; *Nombres*, 28, 5 ; *Judith*, 6, 19 ; *Ruth*, 2, 17 ; *PMasp.* 67138-9 ; *PLond.* 1687, 11 (VI^p). Dérivé ἴφιον μέτρον, *PMasp.* 67308, 3 (VI^p). Cf. aussi Théognostos, *Canones*, 18 : οἰφνος et Hsch. s.u. οἰφίν.

52. Cf. G. Husson, *Chronique d'Égypte*, 51 (1976), p. 167-8.

53. *Sammelb.* 5231, 2 (I^p) et *alibi*.

54. *Sammelb. ib.* et 5246, 3 (III/II^a).

55. *Sammelb.* 7033, 40 (V^p), *PKlein Form.* 83 (VI^p). Diminutif σαβάνιον : *POxy.* 1729, 7 (IV^p), *PGen.* 80. Composés : σαβανοφακιάριον, *POxy.* 921 (III^p) et σαβακάθιον chez Photius s.u. κεκρύφαλος et Hsch. s.u. κεκρύφαλος et κρύφαλος.

56. *PLond.* I 131*, I (I^p), *PHolm.* 13, 43. Dérivés : σεβέν(ι)νος, *PCair. Zen.* 59438 (III^a).

que par Hsch. s.u., soit l'ég. *šny-bnry* (Wb IV 500, 15), copte *šenbeni* (B) de même sens.

18. φεννησις (-ῆσι, -ήσιος) m. : « prêtre d'Isis »⁵⁷, de l'ég. *p(ʒ)-ḥm-n-Is.t* « le serviteur (= prêtre) d'Isis ».

19. φενπταίος m. : « prêtre de Ptah » (UPZ 180a XVII 9; XXX 1), de l'ég. *p(ʒ)-ḥm-Pth* « serviteur de Ptah ».

20. χλίδιον n. : « quantité déterminée d'ail ou de poisson séché » (LSJ Supplement), probablement « panier »⁵⁸. Le terme a un rapport avec le copte *čleb* (F) « muselière », sens annexe — ou peut-être dérivé — à celui, perdu, de corbeille (cf. all. *Maulkorb*)⁵⁹.

21. ψχέντ f. : « double couronne » portée par le pharaon, hapax de la *Pierre de Rosette* (l. 44), de l'ég. *p(ʒ)-šḥmtj* (Wb IV 250, 10). Le *m* placé devant un *t* se change en *n*⁶⁰.

2. Emprunts probables.

A. Avec correspondant possible.

1. ἄβραμῖς (ἄβραμις) -ιδος f. : poisson, « mulot du Nil », d'après Athénée, VII 312b et Oppien, *Halieutiques*, I 244; attesté dans les papyrus⁶¹. On est tenté de rapprocher le mot du copte *rami* (B) « perche du Nil », issu de l'ég. *rm* « poisson » (Wb II 416, 12-17), accompagné de l'article masculin *p(ʒ)*. On s'explique moins bien la présence d'un *α* initial, tout comme pour le mot suivant.

2. ἄθάρη ou ἄθήρα f. : « bouillie de farine ou de gruau », attesté dès le v^e s. chez les Comiques⁶². Le terme se retrouve chez Dioscoride, 2, 41 où il désigne une bouillie utilisée en cataplasme. Pline, XXII 121, en fait un *medicamentum*. La *Souda* (s.u. μεμυστιλημένοι) nous dit que l'ἄθήρα était consommée

57. Cf. Wilcken, *Griech. Ostraka*, 413; 417; 420 (I^p). L'office de ce prêtre est la φεννησία, *ibid.* 416 etc.

58. PFay. 72, 4; PTeb. 413, 14; POxy. 936, 6.

59. Cf. Stucker, « Trois études », *Acta Orientalia*, 15 (1936), p. 1-20 cité par Vychichl, p. 337-8.

60. Cf. Sethe, *Verbum*. § 220 et Vergote, *Phonétique*, p. 103.

61. PLond. ined. 2142 (II) 2184 (III^p). Diminutif : ἄβραμίδιον, Xénocrate, 36. I. Gamer-Wallert, *Fische und Fischkulte im alten Ägypten*, p. 18, cite la forme ἄβέρμις.

62. Phérécrate, 108, 3; Cratès, 9; Sophron, 77; Aristophane, *Ploutos*, 673, 683-4; Nicophon, 15; Anaximandre, 4; Hellanicos, *frg.* 192 Jacoby, etc.

lors de certaines fêtes ; Hésychius s.u., Eustathe, Cassien, *Conl.* 15, 10, 1 parlent d'une origine égyptienne, confirmée par saint Jérôme d'après lequel ἀθήρα vient de l'ég. θηρ « farine »⁶³. Il existe en effet un *tr.t* « farine fine et pure » (*Wb* V 388-7) ainsi qu'un *try* « sorte de pâtisserie » (*Wb* V 386, 5). De plus le mot grec a des attestations dans les papyrus.

3. θῖβις (var. θίβις) f. : « panier de papyrus tressé », attesté dans les papyrus (*PCair. Zen.* 59069 III^a, *PGrenf.* 14, 10, II^p) et dans la *Septante* (qui donne aussi θήβη). Le mot a été presque unanimement considéré comme emprunté à l'hébreu *tēbā* « caisse, coffre », découlant de l'ég. *dbꜣ.t* « caisse » (*Wb* V 561, 8-9). Mais sa présence dans les papyrus d'Égypte incite à chercher un correspondant égyptien. Or ég. *dbꜣ.t* et dém. *tby.t* (E 622) aboutissent au copte *thēbi*, *thebi* (B), étonnamment proche du grec.

4. κῆβος (var. κῆπος) m. : « singe à longue queue » (peut-être le *Cercopithecus Pyrrhonotus*) chez Aristote, *HA* 502a ; Strabon, XVI 4, 16 ; Diodore, III 35, 6 ; Élien, *NA* XVII 8, etc. Outre le skr. *kapīh*, l'hébreu *qōp(h)*, l'égyptien offre un bon correspondant, avec *gyf* « petit singe » (*Wb* V 158 12-3), variantes *gf*, *gwf*, *gꜣfi* ; dém. *kꜣwf* et *kꜣf* (E 533 et 562), copte *čapi* (S). Le vocalisme de l'égyptien invite à préférer l'hypothèse égyptienne. De plus les régions d'où le κῆβος est originaire (Nubie, Somalie) sont exploitées depuis l'Ancien Empire par l'Égypte. Le nom égyptien est peut-être un emprunt au pays d'où ce singe tire ses origines.

5. κιβώριον n. « gousse de la fève d'Égypte »⁶⁴ et « coupe »⁶⁵. Le grec possède, outre κίββα et κίβισις (« besace » en étolien et chypriote, Hsch.), des mots de radical analogue désignant des contenants : κιβωτός « caisse », κάβος « mesure de céréales » (*LXX* et papyrus). Or l'égyptien possède le mot *kꜣby.t*, *kꜣb* « cruche, mesure pour liquide » (*Wb* V 25, 2-6), copte *kabi*, *kēbi* (B), probablement d'origine sémitique.

6. σινδών f. « fin tissu de lin ». Attesté depuis Eschyle, *Frg.* 153. E. Masson⁶⁶ opte pour une étymologie sémitique, évoquant

63. *Quaestiones in Genesin*, II col. 543 (éd. Martian).

64. Nicandre, *frg.* 81, 3 ; Diphilus de Siphnos ap. Athénée, III 73a ; *POxy.* 105, 18 (II^p).

65. Didyme ap. Athénée, XI 477f ; Athénée, III 72b ; Hsch. : αἰγύπτιον ὄνομα ἐπὶ ποτηρίου ; Horace, *Odes*, II 7, 22 (*ciborium*).

66. *Recherches sur les plus anciens emprunts sémitiques en grec*, Paris 1967, p. 25-6.

l'akk. *saddinu/sattinu*. L'hypothèse d'un emprunt à l'égyptien *šndwt* « pagne » (*Wb* IV 522) nous paraît plus satisfaisante. Le vocalisme du mot, tel que le copte *šentō* (B) « lin, vêtement » le fournit, épouse beaucoup mieux le grec que les correspondants sémitiques. De plus l'égyptien possède une nasale, absente du sémitique, et permet de faire l'économie de l'explication complexe selon laquelle une nasale aurait fait son apparition en grec par dissimilation face à la dentale géminée du sémitique. Enfin signalons que Pollux, VII 72 fait entrer le *σινδών* dans la catégorie des vêtements égyptiens. C'est d'ailleurs par le copte *š(e)ntō* qu'est traduit le *σινδών* de Matthieu, 27, 59.

7. φοῖνιξ, -ικος m. : « phénix » dont le radical est traditionnellement rapporté à l'ég. *bnw* (*Wb* I 458, 3-4), désignant un oiseau fabuleux qui s'engendre spontanément et ressuscite après la mort. De plus certaines graphies prouvent la présence d'un *y* avant la nasale, permettant de reconstruire un **boine* issu de **boynew*, tout comme l'ég. *bn.t* « harpe », écrit aussi *byn.t*, a pu donner le copte *boine* (S)⁶⁷.

8. χέννιον n. : « caille égyptienne » d'après Cléomène et Hipparque *ap.* Athénée, IX 393c. Attesté aussi chez Palladas (*AP* IX 377, v. 7 et 8) et Hsch. *s.u.*, qui en fait un oiseau d'Égypte consommé en saumure, ainsi que dans les papyrus⁶⁸. L'égyptien *hnn.t*, *hnnw* « ce qui vole, oiseau » (*Wb* III 288, 18-9) serait un bon correspondant, quoique le sens égyptien soit trop vague pour avoir désigné une espèce en particulier.

B. Sans véritable correspondant.

1. ἀλ(λ)άβης, -ητος f. : « poisson du Nil » (*Labeo Niloticus*). Cf. Strabon, XVII 2, 4; Athénée, VII 311-2; Pline, V 51 et le *POxy.* 1857, 2 (VI^P). Le dém. *lbs* et le copte *labes* (S) qu'offre, en face d'ἀλάβης, le glossaire gréco-copte de Dioscore d'Aphrodité (VI^P) paraissent découler du grec.

2. ἀώϊλιον n. : mesure de capacité (pap.). Dérivé : ἀώϊλιασται « terrassiers » (*PCair. Zen.* 59745, 58). On peut penser à *aho*, pl. *ahōr* (B), de l'ég. 'h' « tas » (*Wb* I 220, 10-221, 1), mais ce serait peu satisfaisant.

67. Cf. Sethe « Der Name des Phönix », *ZÄS* 45 (1908), p. 85-9 suivi par Spiegelberg, *ZÄS* 46 (1909) p. 142, B. van de Walle et J. Vergote, *Chronique d'Égypte*, 18 (1943), p. 67 et J. Ch. Billigmeier, *Talanta*, 1977 p. 1-4, qui met en parallèle la ressemblance entre l'ég. *bnw* « phénix » et *byn.t* « palmier-dattier » avec le grec φοῖνιξ « phénix » et φοῖνιξ « palmier-dattier » corroborant une origine égyptienne.

68. *PSI* 428, 21 ; 862, 11.

3. βύνητος m. : «vêtement égyptien» (Hérodien, I 229 Lentz). Ce mot isolé a-t-il un rapport avec l'ég. *bnd* «habiller» (*Wb* I 465, 3)?
4. ναύδιον n. : mesure de capacité (en rapport avec les travaux de terrassement) attestée dans les papyrus dès le III^a (*PPetr.* III 290, *Ostr. Bodl.* I 244, etc.), puis taxe foncière (*PTeb.* 5, 15; 76, 8; 119, 52 du II^a, etc.). Wilcken (*Ostr.* I, p. 259 sq.) propose l'ég. *nb* «panier». Peut-être faut-il plutôt rapprocher ce terme grec du copte *nauben* «pas» (Crum 235b)?
5. φώσων m. : «grosse étoffe de lin, vêtement de toile, bande de toile, voile, etc.» (Lycophron, 26, la *Souda*; Eustathe, 1151, 12). Composé : ἡμιφωσώνιον. S'il faut en croire Pollux, VII 71, il s'agirait d'un χιτών égyptien. Demeure obscur.

Il nous faut ajouter en dernier lieu cinq hapax présents chez Hésychius :

1. ἀβλαβύνιον · σειρά πλεκομένη παρ' Αἰγυπτίοις ἐκ βύβλων πρὸς κάθαρσιν οὔσα.
2. ἀέντιον · Αἰγύπτιον σμύρνιον. Vient sûrement de l'ég. *'nlyw* «gomme-résine, myrrhe, gomme aromatique» (*Wb* I 206, 7-297, 3).
3. *ἄτωρ · ἡ μελία, ὑπὸ Αἰγυπτίων. On a l'ég. *tr.t*, copte *tōre*, mais qui signifie «saule» et non «frêne».
4. *βαρκίων · βοτάνη τις ἐν Αἰγύπτῳ.
5. βουτοί · τόποι παρ' Αἰγυπτίοις, εἰς οὓς οἱ τελευτῶντες τίθενται.

II. ESSAI D'INTERPRÉTATION

La première constatation qui s'impose, à la vue de cette liste, même partielle, est la très faible présence de mots égyptiens dans le lexique grec. Cela s'explique à la fois par la répugnance qu'a le grec à emprunter (préférant le recours à des équivalents, l'*interpretatio graeca*⁶⁹) et par les trois obstacles que constituent

69. Dans le domaine religieux : Athéna = Neith, Héphaïstos = Ptah. Dans le domaine géographique, cf. les noms de Troie (= *Trᾶw*), d'Abydos (= *ἄbdw*); ceux d'Éphèse, Chios, Lesbos, Chypre, Samos donnés à des îles du Nil (Hécatée de Milet, *Frg.* 310 Jacoby).

la langue égyptienne, auréolée de mystère, l'étrangeté de la civilisation conduisant soit à la mécompréhension soit à un réflexe d'auto-conservation culturelle (phénomène illustré avec éclat à l'époque ptolémaïque) et enfin l'éloignement géographique, qui explique l'absence quasi totale d'emprunts anciens. Les mots égyptiens dans la langue grecque sont rares, ils n'en sont pas moins révélateurs.

1. Les motivations de l'emprunt.

Les mots parfaitement assimilés dans la littérature grecque se répartissent en trois catégories (les emprunts probables sont entre parenthèses) :

1. La faune : oiseaux ἴβις (φοῖνιξ, χέννιον), poissons βωρεύς (ἀβραμῖς, ἀλάβης), divers (κῆβος).

2. La flore : palmier κοῦκι, σεβένιον, βαίς et autres ἔβενος, κόμμι, πάπυρος (faisant l'objet d'importation).

3. Produits : — comestibles : βωρεύς, χέννιον, ἔρπις, κίκι, κυλλῆστις (ἀθάρη); — non-comestibles : vêtements, tissus καλάσιρις (σινδών, βύνητος, φώσσων), produits chimiques (cosmétiques : στίμμι, ψάγδαν; médicaux : κίκι, κῦφι, σῶρυ (ἀθάρη); divers : κόμμι νίτρον); — divers : βᾶρις, βάσανος, ἔβενος, πάπυρος.

Deux motivations prédominantes se détachent : l'emprunt de mots relatifs à la faune et à la flore se justifie par des raisons d'enquêteurs désireux de rendre compte des particularismes du pays visité; l'emprunt de mots relatifs à des productions égyptiennes s'explique par l'importation de ces produits. Cette dernière motivation est largement majoritaire : on emprunte pour nommer ce dont on manque.

On constate que la vision qu'avaient les Grecs de l'Égypte et ce que nous savons du commerce entre les deux pays sont répercutés avec fidélité par les catégories lexicales que définissent les emprunts répertoriés : l'Égypte, exportatrice de lin, réputée pour ses tissus, à laquelle on attribuait l'invention du métier à tisser⁷⁰; l'Égypte terre de la médecine, connue depuis Homère (*Od.* IV 229-232) pour ses φάρμακα ἔσθλά; l'Égypte pays des parfums et des huiles odorantes que la comédie s'est plu à évoquer... autant de visages qu'illustre notre liste sur le plan linguistique.

70. Eustathe, *Ad Il.* I 32. Athénée, II 48c nomme parmi trois célèbres tisseurs l'Égyptien Pathymias.

Ainsi la plupart des emprunts du grec « métropolitain » s'expliquent par des relations commerciales très étroites et par la progressive apparition de produits égyptiens. Le recours à un mot étranger est nécessaire pour désigner un produit inconnu et parfois souhaitable pour des raisons de « marketing » : le mot exotique rehausse le produit et lui confère l'attrait de la nouveauté.

Deux mots échappent à ces motivations : βᾶρις et βάσανος ont perdu, en tout cas totalement pour le second, leur coloration exotique. Ce sont les emprunts les plus remarquables.

Les emprunts du grec d'Égypte se répartissent en cinq catégories lexicales :

1. flore : ἄχι, βαίς, σεβένιον.
faune : καίμιον, κουκούφας.
2. produits égyptiens : tissu σάβανον, bateaux ῥώψ, récipients μώϊον, χλίβιον (θῖβις) (cf. 3), divers ψχέντ.
3. mesures : βαίς, ἴν, μάτιον, οἴφει, χλίβιον (ἄωίλιον, ναύβιον).
4. vocabulaire du clergé : λεμεῖσα, λεςῶνις, ῥισῆς, φεννηῖσις, φενπταίος.
5. divers : μάγδωλος, προνήσιον.

On peut s'étonner qu'une société grecque implantée en milieu égyptien n'ait emprunté que si peu de mots. Aussi ces derniers sont-ils pareillement motivés par la nécessité. Cependant il ne s'agit plus de dénommer des produits d'importation mais des éléments de la vie quotidienne. Un nouveau paysage se dessine : la présence de termes liés à la navigation démontre l'importance économique du Nil. Les éléments botaniques renvoient principalement au palmier, arbre de première importance, tandis qu'ἄχι visualise un autre aspect de la flore égyptienne : ses étendues marécageuses en bordure du Nil et de ses bras.

L'innovation que révèle cet ensemble d'emprunts est le recours aux termes indigènes désignant des mesures et des fonctions cléricales. Tandis que l'adoption de termes métrologiques dénonce les échanges économiques entre Hellènes et Égyptiens, et la participation des premiers à la vie agricole du pays, l'utilisation du vocabulaire clérical égyptien démontre le souci qui fut celui des Lagides de préserver les particularismes religieux de l'Égypte, en plus de l'admiration respectueuse qu'ont toujours éprouvée les Grecs pour les temples de la vallée du Nil. C'est dans ce domaine que nous assistons à un

phénomène unique : bien que le Grec répugne à emprunter, à plus forte raison s'il possède déjà un mot de même sens dans sa propre langue, il a cependant adopté le terme *λεσῶνις* bien que possédant le mot *ἀρχιερεύς* à la signification identique.

Avec les mots-transcriptions, nous entrons dans la catégorie des « emprunts de luxe », non motivés par la nécessité pratique, mais par des raisons littéraires et intellectuelles. On peut y voir se dessiner une évolution. Avec Hécatee et Hérodote commence la découverte de l'Égypte. Outre le vernis et le sérieux qu'il apporte à l'ouvrage, l'emprunt démontre surtout cet étonnement devant un monde inconnu et différent, au paysage inhabituel (*Ἰουασις*), à la faune curieuse (*χάμψαι*). S'ouvre ensuite une deuxième période où l'Égypte fait l'objet d'enquêtes spécialisées, devient un champ d'observation et d'expérimentation scientifique, loin de l'ethnologie facile du voyageur-enquêteur : Théophraste s'enquiert des plantes égyptiennes (*σάρι*). Dioscoride transcrit systématiquement en grec le nom égyptien de certaines espèces botaniques.

Avec Plutarque se concrétise un autre pôle d'intérêt : la religion et la langue égyptiennes : **μηθίς* et *χενόσιρις* participent de cette étude précise des mythes égyptiens que mène le philosophe de Chéronée, quand il utilise la transcription non pour dénommer une chose inconnue mais pour éclairer la signification profonde de cette chose dans sa relation avec des phénomènes religieux ou plus largement mystiques, tendance radicalisée par le hiérogammate Horapollon (V^p).

Les emprunts des Septante sont justifiés par le mot hébreu qu'ils traduisent. Ils ont en effet eu recours à des vocables égyptiens probablement déjà passés dans la langue grecque presque courante, pour rendre des termes sémitiques de même racine : *ἄχι* traduit l'hébreu *zahū*, *ἕν hīn*, *οἰφεί zēfā*, *θήβη tēbā*.

2. Les modalités de l'emprunt.

A. Processus d'introduction.

L'emprunt doit passer par une phase d'acquisition progressive qui implique des intermédiaires internes, à savoir individus ou groupes d'individus qui en répandent l'usage. Trois grandes voies ont été suivies par ces mots :

(1) la voie commerciale qui suppose un produit échangé dont on emprunte le nom, des comptoirs grecs en Égypte (donc des

contacts entre populations différentes⁷¹) et la présence d'Égyptiens en Grèce (cible de moqueries de la part des Grecs qui ont pu les caractériser ou les stigmatiser par l'utilisation railleuse de quelques mots de leur sabir. Cf. l'emploi dans la comédie de *καλάσιρις, κυλλῆστις, ψάγδαν*, etc.);

(2) les voies touristique et scientifique illustrées par les mots rares qu'ont contribué à diffuser Hécatée et Hérodote (*ἴδις*, etc.);

(3) la voie colonisatrice responsable de la présence de termes techniques dans les papyrus documentaires, termes qui ont parfois été réinjectés dans la *κοινή* à une époque tardive : *σάβανον* se retrouve chez Clément d'Alexandrie, chez les médecins et astrologues, *σεβένιον* est utilisé par Archigène.

B. *Processus d'adaptation.*

L'adaptation phonétique implique trois paramètres qui justifient la plus ou moins grande distorsion ou variation du mot grec par rapport à son modèle :

— La difficulté des phonèmes égyptiens imprononçables pour un Hellène ou impossibles à rendre par un graphème grec. Le *h* dont l'égyptien possède quatre variétés très différentes, en est une bonne illustration :

h = σ (*βάσανος*), χ (*χενόσιρις, ἄχι, ψχέντ*).

h = θ (*ῥισηιγήτης*), aspiration (*φεννησις*), σ (*Ῥασις*), χ (probablement *χάμψαι*, assurément *ἄσμαχ*).

— La nature des intermédiaires : l'altération est plus ou moins grande selon que le mot a suivi la voie populaire ou savante. C'est le paramètre le moins bien analysable car il laisse une grande part à l'individualité de l'intermédiaire.

— L'époque de l'emprunt : la langue égyptienne a vu sa prononciation évoluer. De plus les lettres grecques ont connu des valeurs phonétiques différentes au cours des temps. Le paramètre diachronique trouve une illustration dans les différentes tentatives pour rendre le /ō/ :

ex : III^e s. av. *pa-pōr* > *πάπυρος*.

I^{er} s. ap. *bōre* > *βωρεύς*.

Dans le premier temps (jusqu'au II^e s. av.), le /ó:/ est rendu par le υ. Le ω qui était à cette époque un /ò:/ ne convenait pas

71. D'ailleurs le fait que les comptoirs grecs se situaient tous dans le Delta (Daphné, Naucratis) s'accorde bien avec la forme majoritairement bohaïrique des emprunts.

pour transcrire le /ó:/, l'aperture primant sur la quantité (cf. *μώϊον* qui transcrit ce qui va devenir en copte *moeih*). A partir du II^e s., le *ω* devient un /ó:/ et au moment de la création de l'alphabet copte, il est adopté en copte pour transcrire l'ég. /ó:/ tandis que le *ου* cette fois correspond au /u/, le *υ* grec étant devenu inapte à rendre cette valeur phonétique. C'est ainsi que *βωρεύς* correspond au copte *bōre*.

L'adaptation morphologique a permis aux mots empruntés de s'intégrer au prix d'un léger aménagement de la finale dans un groupe fonctionnel (ex. : *βωρεύς*, *ρίσῆς*). De plus les terminaisons respectent souvent le vocalisme originel du mot : *bōre* > *βωρεύς*, **psagdan* > *ψάγδας*, *thēbi* > *θῆβις*. Cela explique la grande majorité de noms en *-ι* ou *-ις*. La terminaison en *-ι* est dominante dans le nord de l'Égypte (bohairique). Ainsi *bari* > *βᾶρις*, *kiki* > *κίκι*, *bai* > *βαίς*, etc. Tant et si bien que le grammairien Théodore H. consacre tout un paragraphe à ce qu'il appelle τὰ εἰς ἰς ὀνόματα Αἰγύπτια (éd. Hildgard p. 196).

L'adaptation sémantique entre aussi en ligne de compte. Le mot étant déterminé, conditionné par son milieu, une fois transféré dans un autre contexte, il peut voir son sens originel modifié ou simplifié. Le mot *κῶφι* qui désignait en égyptien à la fois un encens cultuel et une fumigation médicale a été emprunté uniquement dans sa seconde acception. Mais les risques de dérapages sémantiques sont dans notre liste inexistant car neutralisés par la simplicité et la transparence des signifiés recouvrant des choses extrêmement concrètes.

CONCLUSION

L'étude des emprunts grecs à l'égyptien apporte un double témoignage : elle offre un champ d'investigation ouvert sur la meilleure compréhension du phénomène général qu'est l'emprunt linguistique, particulièrement sur les réflexes quasi inconscients de la langue emprunteuse. De plus elle jette une lumière nouvelle sur les rapports qui à travers les langues unissent deux civilisations, deux mentalités. Nous avons pu entrevoir que les renseignements linguistiques ainsi livrés sont en parfaite conjonction avec les données historiques et littéraires, y apportant bien souvent une touche de subjectivité que l'histoire, figée dans l'anecdotique et l'événementiel, ne laisse pas transparaître.